



COMMUNIQUE DE PRESSE

Hold-up des terres agricoles de Flins-Les Mureaux destinées à la production biologique

Le 12 décembre 2008, le Conseil Général des Yvelines préemptait, par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier des Yvelines (EPFY), des terres agricoles sur lesquelles venaient de s'installer 3 agriculteurs engagés dans une démarche de production biologique. Motif : utiliser ces terrains situés en zone inondable et sur le 2ème plus grand captage d'eau potable d'Ile-de-France pour y construire un onéreux circuit de Formule 1 ! Depuis, la grogne de la population et les incohérences de ce projet (économiques et écologiques) semblent avoir fait reculer le Conseil Général des Yvelines. Le circuit de F1 ne se fera peut-être pas, mais **surprise : certains élus du département nous expliquent qu'ils souhaitent garder les terres pour en faire « du développement économique et de la résidentialisation » (dixit Michel Vignier, conseiller général du canton de Meulan et élu de la ville des Mureaux, le 22/11/09).**

Aucun scrupule au sein du Conseil Général des Yvelines. Le Département s'est pourtant engagé, dans l'acte notarié de vente, à rétrocéder les terres à la SAFER (organisme chargé de l'aménagement et du développement de l'espace rural) si le projet de circuit de F1 n'était pas validé avant le 31/10/09. Extrait de l'accord entre l'EPFY et la SAFER : « *Ledit bien ne devant servir qu'à l'implantation d'un circuit automobile désigné pour accueillir le grand prix de France de formule 1, jusque là organisé sur le circuit de MAGNY-COURS (58), l'EPFY, ou son ayant droit, s'engage à procéder à la revente de l'ensemble des biens à la SAFER de l'ILE-DE-FRANCE si le projet de circuit n'est pas décidé officiellement d'ici le 31 octobre 2009 par les pouvoirs publics et les fédérations nationale et internationale automobiles* ».

Si la profession agricole, à travers la Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles d'Ile de France et le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France (GAB IdF), s'insurge aujourd'hui, c'est pour dénoncer le détournement irréversible de terres agricoles. La France perd chaque année 60 000 ha de terres agricoles (720 000 entre 1988 et 2000). Comment développer une agriculture respectueuse de l'environnement si des terres, telles celles de Flins-Les Mureaux, vouées à l'agriculture biologique sont bétonnées par les élus ?

Il s'agit en réalité d'une opération juteuse, car ces 178 ha ont été achetés au prix des terrains agricoles (moins de 0,90€/m²) à savoir bien moins cher que s'ils étaient constructibles. Passant outre toutes les réglementations visant à préserver les terres agricoles et les captages d'eau potables, les élus voudraient maintenant en faire une zone de « développement économique et de résidentialisation » ! Et pour justifier leur choix, ils nous expliquent que les terres ont des sols sablonneux et ne sont pas faites pour être cultivées ! Argument fallacieux. Avant d'être attribuée aux 3 agriculteurs, ces terres ont fait l'objet d'une expertise agronomique et le conseil technique de la SAFER, dans lequel siègent des agriculteurs qui, pour certains, ont plus de 30 ans d'expérience, a validé ce projet agricole, jugeant les conditions réunies (fertilité des sols ...) pour assurer la viabilité de ces 3 installations. Par contre, ces terrains, dont une partie est en zone inondable, sont-ils adaptés à de la construction ?

La Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles d'Ile de France et le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France (GAB IdF), soutenus par l'association « Flins sans circuit F1 », demandent donc au Conseil Général des Yvelines de démentir ces déclarations et de respecter ses engagements, à savoir rendre, comme prévue, les terres à l'agriculture biologique SAFER avant le 31/12/09.